



Communiqué de presse - 7 avril 2016

**Une coopération entre le CCCA-BTP et l'AQC  
pour renforcer leurs actions communes de formation  
et de sensibilisation à la qualité vers les acteurs de l'apprentissage BTP**

**Signature du partenariat le 12 avril 2016  
sur le stand de l'AQC à PASSI'BAT au Parc Floral de Paris**

Armand SUARDI, président du CCCA-BTP, Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics, et Philippe ESTINGOY, directeur général de l'AQC, Agence Qualité Construction, ont signé le 12 avril 2016 au salon PASSI'BAT un accord de partenariat pour une durée de trois ans, dans le but de formaliser, renforcer et développer les axes de coopération entre les deux organismes.

**Un objectif commun : l'amélioration permanente de la qualité de la formation et de la construction**

L'amélioration permanente de la qualité de la formation est une priorité absolue du CCCA-BTP et l'amélioration de la qualité dans la construction constitue la vocation de l'AQC. À ce titre, ce partenariat est destiné aux futurs professionnels de la construction et aux formateurs des CFA du BTP, afin d'enrichir leurs séquences de formation avec les apprentis, par une forte sensibilisation à la nécessité de prévenir les désordres potentiels des bâtiments.

Les signataires ont pour objectif commun d'intégrer les savoirs scientifiques, techniques et réglementaires, attachés aux enjeux d'efficacité énergétiques, de qualité de la construction et d'innovation dans le bâtiment, par des actions d'information et de formation à destination de tous les acteurs de l'apprentissage BTP : apprentis, entreprises formatrices et équipes des CFA du réseau de l'apprentissage BTP.

**Des axes de coopération aux niveaux national et régional**

Les actions de ce partenariat visent à développer aux niveaux national et régional, par le biais des associations régionales de CFA du BTP et des délégations régionales de l'AQC, des axes de coopération, tels que :

- la mise à disposition aux équipes des CFA du réseau de l'apprentissage BTP des différentes ressources documentaires de l'AQC ;
- le travail conjoint des deux organismes pour élaborer des actions de formation et de sensibilisation des équipes de CFA du réseau de l'apprentissage BTP, animé par le CCCA-BTP, afin de contribuer à l'actualisation régulière de leurs compétences techniques et professionnelles ;
- la participation du CCCA-BTP à l'élaboration des différentes ressources proposées par l'AQC : rédaction de plaquettes et fiches sur les fondamentaux de la construction, constitution de mallettes pédagogiques ou de sites de ressources en ligne, etc.,
- la participation de l'AQC aux différentes actions ou projets menés par le CCCA-BTP : groupes nationaux de réflexion, séminaires métiers, actions en direction des professionnels du bâtiment...

Pour chacun des domaines de collaboration identifiés, des actions seront formalisées conjointement par les équipes du CCCA-BTP et de l'AQC, sous forme de fiches projets.

**L'AQC, Agence Qualité Construction**, association loi 1901, regroupe les principales organisations professionnelles de la construction autour d'une même mission : prévenir les désordres dans le bâtiment et améliorer la qualité de la construction. L'AQC garantit aux acteurs de la construction un cadre de travail unique et neutre, structuré en trois pôles l'observation, la prévention et la communication. Chaque pôle s'appuie sur des réseaux de professionnels, des groupes de suivi constitués de représentants des organismes concernés, ainsi que sur des compétences extérieures. Les outils et actions de prévention, fondés essentiellement sur les enseignements de l'Observatoire de la Qualité de la Construction de l'AQC, sont élaborés de façon collégiale dans des commissions, puis diffusés principalement par l'intermédiaire des organisations professionnelles et par les moyens propres à l'AQC, notamment ses trois délégations régionales

→ [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)

**Le CCCA-BTP, Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics**, est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il met en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux de la branche. Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 118 centres de formation d'apprentis (CFA) du BTP. Numéro un de l'apprentissage en France, le réseau des CFA du BTP présente une offre de formation dans 27 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il affiche 80 % de réussite aux examens.

→ [www.ccca-btp.fr](http://www.ccca-btp.fr)

**Service de presse du CCCA-BTP** : Patricia Desmerger / Campagne  
Tél. : 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 - Mail : [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)  
[@patdesmerger](mailto:@patdesmerger) - f : campagne-presse - in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://fr.linkedin.com/in/patdesmerger)

**Service de presse de l'AQC** : Frédéric Henry  
Tél. : 01 44 51 03 51 - Mail : [f.henry@qualiteconstruction.com](mailto:f.henry@qualiteconstruction.com)